

Débat démocratique, programme politique et carrières des élus

Ne serait-ce pas le premier rôle d'un parti d'organiser le débat permanent en son sein et même en auditionnant des personnes extérieures afin d'établir sa ligne politique, son programme ou projet sans se préoccuper, dans un premier temps, du choix du candidat qui aura à l'appliquer ? Les partis n'ont-ils pas l'obligation morale de proposer des projets politiques adaptés aux problèmes du moment et à venir ? Est-ce démocratique de s'en remettre à tel ou tel candidat, même très brillant, mais aussi très ambitieux ? A fortiori n'est-ce pas le rôle du parlement d'établir ainsi la ligne politique du futur gouvernement, et ce avant l'élection d'un nouveau président de la République ?

Ne devrait-on pas, que ce soit au sein des partis, ou au parlement voter, une par une, les différentes propositions élémentaires d'où qu'elles viennent qui vont permettre d'établir la ligne politique ?

Ne faudrait-il pas que les candidats fassent campagne sur la conduite qui sera la leur, sur les principes moraux qui guideront leur action devant les situations imprévues qui se présenteront inévitablement et s'engagent à respecter et appliquer la ligne politique choisie pour le mandat auquel ils postulent ?

Dans une démocratie indirecte digne de ce nom, est-il acceptable qu'un député ou un sénateur s'exprime et vote au parlement exactement comme les centaines d'autres qui sont du même parti que lui, sans exercer à aucun moment son mandat de représentant des citoyens du territoire qui l'a élu ? Ne devrait-il pas au contraire s'engager à rester **indépendant** dans ses prises de position, indépendant du gouvernement, des groupes de pression et des partis, y compris de celui dont il est adhérent ? Ne devrait-il pas jurer qu'aucun de ses votes ne sera contraire aux intérêts des citoyens de sa circonscription ?

Ne faudrait-il pas interdire l'investiture et rendre illégal tout financement d'une campagne électorale d'élu du peuple par toutes personnes morales. C'est déjà le cas pour les entreprises, il ne reste qu'à l'étendre aux mouvements politiques. Cela n'interdirait pas au candidat d'avoir des opinions, ni de mentionner son appartenance à un parti pendant la campagne, par contre il n'aurait pas l'exclusivité et ne serait pas le candidat du parti, il serait donc **libre**. Peut-être faudrait-il aussi supprimer les groupes parlementaires afin de "déglacer" le fonctionnement du parlement et instituer un placement dans l'hémicycle en fonction de la géographie du territoire. Ne pensez-vous pas aussi que l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier et en l'occurrence sur le soucis qu'ont les candidats politiques d'assurer leur carrière ? Ce qui militerait pour des mandats uniques, assez long et non renouvelables. Mais surtout il faudrait remettre dans l'ordre les élections : législatives d'abord, présidentielles après que le nouveau parlement ait défini la nouvelle ligne politique que devra faire appliquer le futur président.

Imaginez que Monsieur Hollande ait organisé, avant le congrès de Reims, de vrais débats analytiques, thème par thème, de façon à définir progressivement et démocratiquement la ligne politique majoritaire à venir du parti, cette ligne n'aurait appartenu à aucune faction mais aurait emprunté à toutes et aurait constitué "la synthèse". Après quoi les candidats volontaires pour conduire cette politique se seraient présentés...

Pour conclure, il me semble malsain de confondre idées et candidat à la mise en application de ces idées. A ce sujet notons que chaque fois qu'il faut choisir parmi des idées, le juste scrutin est la proportionnelle, par contre pour choisir un représentant d'un ensemble de citoyens le scrutin uninominal est irremplaçable. Encore faut-il assurer à cet élu une indépendance suffisante et l'obligation de représentation de "sa circonscription".

Peut-être alors verrons-nous les taux d'abstention diminuer et une certaine fierté démocratique exprimée par les citoyens !

Christian Deluche